

Fiche Technique : déchets dangereux installation spécialisée Maroc

Objectifs de la mission

Accompagnement conseil pour concevoir, contractualiser et piloter une filière conforme et performante vers des installations spécialisées autorisées au Maroc.

- Sécuriser la conformité réglementaire et l'autorisation environnementale, en alignement avec l'ISO 14001 et le PGES.
- Structurer le tri à la source, la classification, le conditionnement, l'étiquetage et les aires de stockage.
- Mettre en place une traçabilité intégrale (registres, bordereaux, pesées, rapports, attestations, audits).
- Sélectionner et auditer des opérateurs agréés; contractualiser des exigences claires et contrôlables.
- Réduire les risques juridiques, techniques et réputationnels; préparer efficacement les inspections.
- Optimiser les coûts de transport et de traitement; activer la réduction à la source et l'économie circulaire.

Livrables clés: cartographie des flux, plan d'action priorisé, procédures et consignes, contrats et grilles d'audit, bordereaux et registres, tableau de bord, rapports de revue et d'audit.

Cible / Bénéficiaires

- Directions industrielles et directeurs d'usine.
- Responsables QHSE et responsables environnement.
- Promoteurs et exploitants soumis à autorisation environnementale.
- Entreprises concernées par la traçabilité, la REP et des inspections régulières.
- Équipes production, maintenance et logistique impliquées dans la gestion des flux dangereux.

Durée de la mission

Mission jalonnée avec points d'étape, revues de décision et revues périodiques. Le calendrier est calibré selon les risques, les contraintes d'exploitation et les échéances d'autorisation.

Phase	Objectif principal	Durée
Phase 1 — Audit réglementaire et technique	Diagnostic, cartographie des flux, évaluation des écarts, plan d'action, pré-diagnostic de filières	Selon périmètre et contraintes du site
Phase 2 — Mise en œuvre et supervision	Procédures, outillage, premiers cycles, interfaces opérateurs, tableau de bord, audits à chaud	Selon planning de déploiement validé
Phase 3 — Suivi post-mission et amélioration continue	Revue périodiques, MAJ procédures/indicateurs, audits internes, veille et préparation inspections	Revue périodiques planifiées

Démarche / Méthodologie

Phase 1 — Audit réglementaire et technique

- Revue de conformité: classification, tri à la source, étiquetage, conditionnements, stockage, manutention, sécurité, traçabilité.
- Visites de site, entretiens ciblés et revue documentaire; cartographie des flux et risques (incompatibilités, inflammabilité, toxicité).
- Qualification des écarts et priorisation; jalons réalistes et exigences d'autorisation environnementale.
- Pré-diagnostic des filières et opérateurs; premiers chiffrages et critères de sélection.
- Livrables: rapport d'audit, plan d'action, scénarios de filières, gouvernance projet.

Phase 2 — Mise en œuvre et supervision

- Rédaction des procédures et modèles; outillage des équipes; formation opérationnelle aux consignes.
- Pilote des premiers cycles de collecte et remise en installation; tests d'interfaces; résolution des points de friction.
- Tableau de bord (conformité, sécurité, coûts), contrôles internes et audits à chaud; documentation auditable.
- Ajustement contractuel si nécessaire; plans de contingence (itinéraires, prestataires relais, stocks critiques).
- Revues avec la direction et les opérateurs; suivi des actions et gains opérationnels/financiers.

Phase 3 — Suivi post-mission et amélioration continue

- Revues périodiques; mise à jour des procédures et indicateurs selon retours d'expérience.
- Audits internes basés sur les risques; actions correctives tracées jusqu'à clôture.
- Préparation des inspections; consolidation documentaire; coordination avec opérateurs.
- Veille réglementaire et technique; pérennisation des performances et de la conformité.